

Paris, le 30 septembre 2022

OBJET : CIRCULAIRE À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS D'ÉPREUVES SUR ROUTE

Nous avons constaté dernièrement une recrudescence des accidents mettant en cause des personnes prenant des photos lors d'épreuves sur route et plus précisément en rallye.

En votre qualité d'organisateur, nous vous demandons de faire preuve d'une grande vigilance au respect des règles techniques et de sécurité et notamment concernant les zones interdites au public.

Pour rappel, seuls les journalistes, photographes, vidéastes etc. clairement identifiés au moyen de chasubles délivrées exclusivement par l'organisateur sont considéres comme agissant directement ou indirectement dans le cadre de l'organisation et peuvent, à ce titre, se déplacer dans toutes les zones d'une épreuve sur route.

En outre, nous vous rappelons également qu'un Laissez-Passer Media FFSA autorise son titulaire à accèder à toutes les zones, à l'exception des voies de securité, sur toutes les épreuves françaises hors épreuves FIA. Néanmoins, nous rappelons que ce Laissez-Passer Media FFSA reste toujours sous l'autorité de l'organisateur de l'épreuve à laquelle le titulaire prend part, notamment pour le respect des consignes de sécurité. Ainsi, le titulaire d'un Laissez-Passer Media FFSA doit obligatoirement faire une demande d'accréditation auprès de l'organisateur concerné et ce, sur chaque épreuve qu'il souhaite couvrir.

Par ailleurs, nous vous demandons de vous assurer que les détenteurs de chasubles destinées à la production photographique ou audiovisuelle soient bien titulaires d'un justificatif d'activité professionnelle et des assurances appropriées qui les couvrent dans l'exercice de leur missionsur votre epreuve.

Nous comptons sur votre collaboration pour que les règles scient respectées par tous.

Pour toute information complémentaire, vous êtes invités à vous rapprocher du Pôle Sport ou du Service Communication de la FESA.

Copies:

- Messieurs les Présidents des Ligues du Sport Automobile
- Monsieur Pierre GOSSELIN Secretaire General Monsieur Philippe BOUVIER Directeur du Pôle Sport
- Monsieur Loïo LE BARON Responsable du service Sécurité & Homologation

RALLYE DE L'INDRE – Argenton sur Creuse 2023 CONDITIONS D'ACCRÉDITATION MEDIA

Les nouvelles règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation média. Afin de permettre le suivi de l'évènement par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation et le Service Presse proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...)
- Remettre une lettre accréditive avec en-tête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut:

- Un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse (cartes, timing,...),
- Un badge,
- Une plaque presse
- Une chasuble Média (verte) Elle est «individuelle» et délivrée par le Service Presse.

<u>Précision</u>: le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMÉDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec en-tête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut:

- Un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse (cartes, timing,...),
- Un badge,
- Une plaque **presse**

Toute demande d'accréditation complètement renseignée et avec les pièces justificatives demandées doit parvenir <u>au plus tard avant le 20 octobre 2023</u> par mail à **rallye-indre@netcourrier.com**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité durant le Rallye de l'Indre – Argenton sur Creuse 2023.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Le Président de l'Ecurie Berrichonne Franck Michaud

RALLYE DE L'INDRE – Argenton sur Creuse 2023 FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MÉDIA		
TITRE :	PRÉNOM : . MAIL :	
<u>DÉSIGNATION</u>		
1- PRESSE NATIONALE / RÉGIONALE 2- PRESSE SPÉCIALISÉE 3- TELEVISION / RADIO 4- AGENCE PHOTO ou VIDÉO		5- SITE INTERNET D'INFORMATION 6- ATTACHE DE PRESSE et TEAM
PERSONNES À ACCRÉDITER		
NOM: TÉL PORT: FONCTION: NUMERO DE CHASUBLE:	. MAIL :	
NOM: TÉL PORT: FONCTION: NUMERO DE CHASUBLE:	. MAIL :	
PACK PRESSE (remplir les 3 conditions)	OU	PACK MULTIMÉDIA (remplir les 2 conditions)
Je déclare être détenteur : ☐ Carte de presse n°	t à toute	Je déclare : ☐ faire partie d'une association à but d'information (sportive ou locale) — (joindre une copie) ☐ être détenteur d'une lettre accréditive (joindre une copie)
MENTIONS OBLIGATOIRES ☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les ☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de ☐ Le détenteur de l'accréditation presse s'engage à envoyreportage vidéo ou audio ou photo relatif au Rallye de l'Indrpar mail à rallye-indre@netcourrier.com avant le 30/11/23. Control de l'accréditation presse s'engage à envoyreportage vidéo ou audio ou photo relatif au Rallye de l'Indrpar mail à rallye-indre@netcourrier.com avant le 30/11/23. Control de l'accréditation presse s'engage à envoyreportage vidéo ou audio ou photo relatif au Rallye de l'Indrematica par mail à rallye-indre@netcourrier.com avant le 30/11/23. Control de l'accréditation presse s'engage à envoyreportage vidéo ou audio ou photo relatif au Rallye de l'Indrematica par mail à rallye-indre@netcourrier.com avant le 30/11/23. Control de l'accréditation presse s'engage à envoyreportage vidéo ou audio ou photo relatif au Rallye de l'Indrematica par mail à rallye-indre@netcourrier.com avant le 30/11/23.	e l'interdiction de er un exemplair re – Argenton s	céder mon badge et/ou chasuble à un tiers. re du journal pour lequel il travaille ou une copie du ur Creuse 2023 (le tout libre de droit) à l'organisateur
DATE:LIE	U :	

SIGNATURE